

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 12 juin 2024
à 19 h, à la salle communautaire de Val-Senneville au
656, route des Campagnards*

PRÉSENCES :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier

M. Réginald Béland, conseiller de quartier
Mme Stéphanie Dubé, conseillère de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
M. Réjean Beaudet, conseiller de quartier
Mme Janique Boutin, conseillère de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications pour la Ville de Val-d'Or

ABSENTS :

M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 3 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre à 19 h 02.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé par, Mme Stéphanie Dubé de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2024-06-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 mars 2024

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. St-Jules. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par Mme Stéphanie Dubé, appuyé par M. Jean Simard, d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2024-06-02

Suivis

- a. **Demande de rue en jeu libre, rue du Parc :** Mme Pronovost a été contacté pour récolter les signatures. La rue a été autorisée jeu libre par le conseil municipal. À suivre pour l'affichage.
- b. **Problèmes de vitesse dans le village :** Lors de la dernière rencontre, face à la problématique de vitesse dans le village soulevée par plusieurs citoyens, dont M. Paris, le conseil avait formulé plusieurs résolutions pour remédier à la situation.

Notamment, l'urgence d'installer des radars pédagogiques aux deux entrées du village de Val-Senneville avait été réitérée.

Aussi la demande d'installer le radar mobile par la Ville de Val-d'Or s'est avérée impossible puisque cette portion de route appartient au MTQ.

Une citoyenne fait remarquer qu'auparavant, vers les années 2018-2021, elle avait observé que les policiers donneraient beaucoup d'infractions. Pourquoi ne pas avoir recouru aux radars photo pour améliorer la sécurité routière?

M. Paris a porté plainte à la Sûreté du Québec à de nombreuses reprises depuis. Cependant, la policière-marraine du quartier n'a jamais retourné ses appels.

- c. **Descente de bateau rue Elizabeth** : Le certificat d'autorisation (CA) a été refusé par le ministère de l'Environnement. Le service technique recherche toujours une solution. L'argent est toujours là. Il faut qu'une alternative soit trouvée.
- d. **État d'avancement parc Polyval et entrée lac des Sœurs** : Le Service Sports et plein air est toujours à étudier la priorisation des dossiers.

Photos des membres du Conseil de quartier

Mme Gagnard prend en photo les membres du conseil de quartier en préparation d'un nouveau visuel pour promouvoir ces rencontres citoyennes.

4- Carrefour giratoire

Plusieurs se questionnent pourquoi plusieurs grands travaux seront réalisés successivement, voire en même temps cet été. M. St-Jules explique que le MTQ a retardé d'un an ses travaux au Carrefour giratoire de Sullivan. Ce retard impacte la réalisation des travaux prévus par la Ville. Les entrées de la ville ont été bloquées au début des travaux.

M. St-Jules demande aux gens présents s'il y a des problèmes par rapport à la déviation du chemin Sullivan. Les résidents remarquent qu'il y a plus de trafic et que les gens circulent plus vite. Toutefois, le chemin semble en bon état.

5- Problème de vitesse excessive dans le village :

Considérant le problème de vitesse excessive dans le village de Val-Senneville, les conseillers sont d'avis qu'il faut trouver des mesures incitatives, telle que l'installation de radars photo. On suggère même qu'une étude de circulation soit réalisée pour chiffrer la vélocité de la circulation au centre-village.

Installation de radars photo :

Le conseil de quartier recommande de faire installer des radars photo aux deux entrées du village de Val-Senneville pour contrer la vitesse excessive. Proposé par M. Jean Simard, appuyé par Mme Stéphanie Dubé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2024-06-03

6- Lac des Sœurs

Pour contrer le camping sauvage aux abords du lac des Sœurs, des tranchées ont été creusées. Toutefois, le problème s'est déplacé. À présent, des quatre-roues et des motocross circulent dans les bancs de sable et font beaucoup de bruit.

Nuisance des véhicules motorisés :

Le conseil de quartier recommande que la surveillance policière soit accrue au Lac des Sœurs pour restreindre les activités dans les tranchées à toute heure du jour et de la nuit. Proposé par M. Jean Simard, appuyé par Mme Janique Boutin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2024-06-04

Affichage de la règlementation

Le conseil de quartier préconise d'avoir un affichage renouvelé dans les sentiers du lac des Sœurs afin d'indiquer la règlementation concernant l'utilisation du terrain et le comportement des animaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2024-06-05

À la demande d'une citoyenne, l'emplacement des blocs de bétons à l'entrée des sentiers sera vérifié.

7- Activités locales : Fête de la St-Jean : 23 juin

L'organisation est à la recherche de bénévoles. Pour plus d'informations, communiquez auprès de Mme Marie-Claude Lussier. Restez à l'affût des publications sur la page Facebook du Comité des loisirs de Val-Senneville.

8- Budget :

a) **Conseil de quartier :** La mise à jour du solde de la petite caisse est de 1770,88 \$.

b) **Projets structurants :**

Une citoyenne adepte de marche souhaiterait voir la construction d'un pavillon, ou d'un coin avec balançoires pour mettre de la vie dans le centre-village. Les coûts d'achat d'une balançoire sont élevés, mais si un artisan pouvait en fabriquer une, le conseil de quartier pourrait fournir le bois. Pour élaborer un tel projet, il faut s'assurer de ne pas être sur l'emprise du MTQ. Bref, M. St-Jules répond à la citoyenne de préparer un projet et que le conseil le recevra.

9- Varia

a) **Abat-poussière :** Au niveau du contrôle de la poussière, M. St-Jules informe que l'abat-poussière s'en vient. Du calcium liquide a été acheté et il sera à l'essai pour cette année.

b) **Épandage d'insecticides contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette :** Des précisions sur l'épandage aérien sont demandées étant donné que les avions volent très bas. En fait, c'est la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) qui a pour mandat d'épandre l'insecticide aux endroits où la tordeuse est détectée. Il ne s'agit donc pas d'une action organisée par la ville, mais par le gouvernement du Québec. Les plans de gestion de la forêt et celui des insectes doivent s'imbriquer.

c) **Zones inondables :** D'après une publication sur *Spotted Val-d'Or*, le lac Blouin aurait été mis en zone inondable, sans tenir compte des terrains réellement inondables. M. St-Jules fera une demande de renseignements auprès du greffe pour savoir ce qui en est.

d) **Asphalte Chemin Paré Ouest :** Il est demandé d'enlever le vieil asphalte sur le chemin Paré Ouest, juste après la rue du Parc.

e) **Chemin Beaulieu Sud | Mauvaise gestion des travaux :** Seulement sept voyages de concassé en 22 ans ont été épandus et ce en hiver. Malgré les travaux, l'état du chemin n'est pas satisfaisant.

f) **Lampadaires à réparer :** Des lampadaires sont à réparer au 199, route des Campagnards et au coin des chemins Paré et Beaulieu. Une requête sera envoyée au Service technique.

10- Questions, interventions du public

- a) **Voie piétonnière pour les enfants** : Il est demandé la possibilité d'élargir la voie piétonnière pour les enfants. C'est une demande qui a déjà été analysé. Une bande étroite avait été asphaltée.

L'élargissement de la voie serait techniquement et juridiquement très complexe, mais aussi très onéreux. Pourquoi ne pas faire passer les enfants dans la cour de M. Simard? Il n'y aurait qu'à faire une piste en gravelle. Le sentier proposé passerait derrière la Commission scolaire, la bibliothèque jusqu'à la patinoire. Ce serait une belle place pour mettre gazebo. M. St-Jules demande à M. Simard de dessiner un schéma et de lui transmettre. M. Simard est ouvert à l'idée. Le projet sera évalué.

11- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mercredi 11 septembre 2024 à 19 h, à la salle communautaire de Val-Senneville au 656, route des Campagnards.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean Simard, appuyé par Mme Stéphanie Dubé, de lever la séance. Il est 20 h 14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2024-06-6

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée